

# Informatique et Libertés

CONCERNANT VOS DONNÉES PERSONNELLES ENREGISTRÉES  
SUR INFORMATIQUE.

## **Loi N°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés**

Notre établissement dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques à usage de l'établissement.

Les informations recueillies lors de votre consultation ou de votre hospitalisation, feront l'objet, sauf opposition de votre part, d'un enregistrement informatique. Ces informations sont réservées à l'équipe médicale qui vous suit ainsi que, pour les données administratives, au service de facturation.

Vous pouvez obtenir communication des données vous concernant en vous adressant au responsable de l'établissement via le secrétariat de Direction.

**Vous pouvez demander qu'aucune indication ne  
soit donnée sur votre présence au Centre  
Hospitalier ou sur votre état de santé.  
Signalez-le à l'équipe soignante de votre service.**